

CACHET DU SERVICE

MINISTERE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DATE DE RECEPTION

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



DECLARATION DE LA TAXE ROUTIERE

(Loi n° 2001-338 du 14 juin 2001 – Décret n° 2013-766 du 8 novembre 2013)

01 – IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE CHARGEE DU RECOUVREMENT

Raison sociale :											
Objet ou activité :											
N° C/C <table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>											Email :
Adresse : Commune..... Quartier.....											
BP :	Tél :	Rue.....									
N° du lot.....		Ilot :									
Références cadastrales : Section :		Parcelle :									
Service d'assiette des Impôts de rattachement :											

02 – DETERMINATION DE LA TAXE (*)

TYPE DE VEHICULES	NOMBRE	MONTANT TTC (PEAGE)	MONTANT TTC ENCAISSE	MONTANT A REVERSER
		500		
		1 250		
		1500		
		2 500		
		3500		
		3 750		
		5 000		
		Autre		
MONTANT TOTAL A REVERSER				

(*) Renseigner les cases ci-dessus en joignant à la présente déclaration, les pièces comptables y afférents devant permettre la prise en charge et la comptabilisation.

Fait à le

Signature du déclarant